
La gouvernance foncière en Afrique exige de l'engagement et une attention urgente

Niamey, le 5 mars 2015 (CEA) - La gouvernance foncière est une condition préalable à la réduction de la faim et de la pauvreté, et au développement durable, et elle requiert une attention urgente par les gouvernements africains afin d'améliorer les moyens de subsistance des populations qui vivent de l'exploitation de la terre. Cette déclaration a été faite par M. Joseph Foubi du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), représentant le consortium de l'Initiative sur les politiques foncières (LPI) de la Commission de l'Union africaine (CUA), la CEA et la Banque africaine de développement (BAD), au cours de la séance de clôture d'une série d'événements qui ont marqué, la semaine passée, le lancement du «*Programme UE-DDC-FAO-LPI d'appui transversal pour la gouvernance foncière en Afrique.*» M. Foubi a exhorté les gouvernements africains à attacher l'importance nécessaire à la mise en œuvre de la Déclaration de l'UA sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique, qui représente l'agenda africain pour traiter des questions foncières sur le continent.

M. Alhou Abey Bazou, le Secrétaire permanent du Code rural du Niger, dans sa déclaration de clôture a rappelé aux gouvernements africains que la gouvernance foncière est très complexe et doit être alignée avec les priorités de développement du pays. Il a exhorté les gouvernements africains à appliquer le Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique (CLD), un instrument utile pour la gouvernance foncière qui peut aider à relever les défis auxquels font face de nombreux pays, tels que les droits pastoraux, le genre, l'administration et l'utilisation des terres.

Les dix pays bénéficiant du programme continental de l'UE-DDC-FAO-LPI ont évalué leurs projets avec le soutien transversal, lors d'une réunion de coordination qui a décidé d'utiliser cinq volets pour rapporter sur la mise en œuvre des Directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers des terres, pêches et forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT) et des CLD dans les projets. Ces volets sont: la sensibilisation, le développement des capacités, l'appui transversal à des projets au niveau des pays, les partenariats, et le suivi et l'évaluation. La réunion a permis un partage d'expériences et des discussions sur les leçons apprises entre pays. Les autres événements de lancement ont inclus un atelier de sensibilisation des acteurs et une formation sur les VGGT et CLD.

Les participants ont convenu de la nécessité des que les plateformes de coordination au niveau des pays

pour faire face aux problèmes fonciers de manière holistique. Ils ont également convenu que la mise en œuvre réussie des politiques foncières nécessite la participation, l'inclusion et la responsabilisation en mettant l'accent sur les processus qui affectent les populations. Les participants ont également souligné l'importance d'étudier et de comprendre le contexte de chaque pays pour la mise en œuvre du projet.

L'Initiative sur les politiques foncières est un programme conjoint du consortium tripartite composé de la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Son mandat est de faciliter la mise en œuvre de la Déclaration de l'UA sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique.

Publié par:

La Section des communications extérieures et des relations avec les médias

Commission économique pour l'Afrique

BP 3001

Addis-Abeba (Éthiopie)

Tél. +251 11 551 5826

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org [1]

Source URL: <http://www.uneca.org/fr/media-centre/stories/la-gouvernance-fonciere-en-afrique-exige-de-lengagement-et-une-attention>

Links:

[1] <http://www.uneca.org/fr/contact/ecainfo/uneca/org>